



Délibération 2018 CS 23 du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

Objet : CONSERVATION DU VAUTOUR PERCNOPTERE AU SEIN DES PARCS NATURELS REGIONAUX DE PACA – DEMANDES DE FINANCEMENT

L'an deux mille dix-huit et le 20 février à 17h, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 14 février, se sont réunis à la Maison du Parc à Apt sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec 55 présents (42) ou représentés (13) pour 49 requis.

Etaient présents :

Mesdames Marie-Christine KADLER, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Jacqueline COMBE, Christiane NAJI, Sabine GATIN, Michelle WOLFF, Mireille BOR, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Paule DAPRES, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Danielle BRUN, Dominique SANTONI, Noëlle TRINQUIER

Messieurs Mickaël CAVALIER, Gino MORELLO, Fernand PEREZ, Serge SYLVESTRE, Alain GUEYDON, André BERGER, Christian AUTAUD, Alessandro POZZO, Jacques DECUIGNIERES (aux titres de La Bastidonne et de CCPAL) , Michel BINOIS, Jean-Pierre LEROUX, Jean BRIEUSSEL, Claude BADO, Alain CAHOUR, André BOUFFIER, Alain DEILLE, Bernard FRAYSSINET, Jean-Daniel DUVAL, Jérôme DE LUCA, François DUPOUX, Frédéric BLACHERE, Daniel LECORNEC, Jean-Pierre PEYRON, Ludovic BONNET, Serge SARDELLA, Stéphane SAUVAGEON

Avaient donné pouvoir :

Mesdames

Stéphanie NEGREL à Christian AUTARD
Nadine SARTO-BARANCOURT à Gisèle MAGNE
Anne-Marie CHEYREZY à Sabine GATIN
Yolande PRIMO à Alain DEILLE
Marie-Claire FEREOUX à Valérie DELONNETTE
Roselyne GIAI-GIANETTI à Stéphane SAUVAGEON
Geneviève RECUBERT à Gino MORELLO

Messieurs

Michel RUFFINATI à Geneviève JEAN
Hélian RAVARY à Mireille BOR
Didier PERELLO à Alain CAHOUR
Sylvain LERREDE à Paule DAPRES
Pierre BENAS à Mickaël CAVALIER
Pierre POURCIN à André BERGER

Etaient excusés

Mesdames Claudette SAINT-MARTIN, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE, Jacqueline BOUYAC

Messieurs Philippe DAUMAS, Julien AUBERT, Jean-Bernard MION

Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex
Tél : 04 90 04 42 00 • contact@parcduluberon.fr • [f](https://www.facebook.com/parcduluberon) • www.parcduluberon.fr

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la charte du Parc naturel régional du Luberon adoptée par décret ministériel le 20 mai 2009 et notamment :

- L'orientation A.1 « Protéger et gérer la Biodiversité »
- Les objectifs
 - A.1.1 « Développer la connaissance scientifique »
 - A.1.2 « Favoriser l'appropriation collective des enjeux de la Biodiversité »
 - A.1.7 « Veiller à l'évolution des Secteurs de Valeur Biologique Majeure »
 - A.1.9 « S'impliquer dans la protection des espèces animales et végétales particulièrement menacées »

Vu l'avis favorable de la commission Biodiversité Géologie et Ressources Naturelles en date du 11 Décembre 2017

Considérant :

- Que ce projet concerne le Vautour percnoptère *Neophron percnopterus*, oiseau reconnu *En Danger d'Extinction (EN)* par la liste rouge mondiale des espèces menacée de l'Union International pour la Conservation de la Nature
- Qu'il s'agit de fait de répondre à un enjeu de conservation de la Biodiversité de niveau international, soit l'espèce animale la plus menacée du parc naturel régional du Luberon et de la réserve de Biosphère Luberon-Lure
- Que le Vautour percnoptère fait l'objet d'un Plan National d'Actions, sous l'égide du ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, et que ce projet va permettre d'en renforcer la mise en œuvre
- Qu'afin d'avoir une action bénéfique à l'échelle de la population régionale de cette espèce très menacée, le parc naturel régional du Luberon a initié ce projet auprès de l'Agence Française pour la Biodiversité, en fédérant les parcs naturels régionaux du Verdon, des Alpilles, des Baronnies provençales, le projet de parc naturel régional du mont Ventoux ainsi que les associations Ligue pour la Protection des Oiseaux PACA et Conservatoire d'Espaces naturels PACA
- Que depuis sa création en 1977, le parc naturel régional du Luberon œuvre activement à la préservation du Vautour percnoptère, pour lequel son territoire a un rôle biologique reconnu comme d'importance régionale et nationale, de par le nombre de couples qui s'y reproduisent et le nombre d'individus qui y transitent annuellement

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

- **VALIDE** la participation du parc régional du Luberon au projet « Conservation du Vautour percnoptère au sein des parcs naturels régionaux de PACA »
- **APPROUVE** le plan de financement associé et les évolutions susceptibles d'intervenir sous réserve que le total de l'enveloppe des dépenses n'en soit pas modifié et le montant de participation du Parc pas augmenté :

Dépenses € TTC		Recettes €		
Consultant spécialiste des vautours (travail de terrain)	24 000	Agence Française pour la Biodiversité	80%	59 808
Prestation CEN PACA (appui terrain - bénévolat valorisé)	760	PNRL (ingénierie)	20%	14 952
Investissement (pièges-photographiques)	3 600			
Stagiaire PNRL MII 2018	4 000			

Prestation pour création de 2 placettes de soutien alimentaire	10 000			
Stagiaire interparcs MII sciences humaines	4 000			
Prestations pour réalisation 2 exemplaires exposition incluant traduction en anglais	16 400			
Ingénierie Parc (exploitation de données, animation territoriale, conception expo, communication, animation interparc)	12 000			
Total	74 760	Total		74 760

- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en application de la présente décision

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.


 La Présidente,

 Dominique SANTI

Nombre d'annexe(s) jointe(s) : 0